



## **Pays candidats et candidats potentiels**

Dans le cadre du mandat de prêt extérieur de 8,7 milliards d'EUR que lui a confié l'Union européenne pour la période 2007-2013, la BEI accorde des prêts et des garanties aussi bien dans les pays candidats (Croatie, Turquie et ancienne République yougoslave de Macédoine) que dans les pays candidats potentiels (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie et Kosovo au titre de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies). Elle intervient également dans ces pays, à ses propres risques, au titre du mécanisme préadhésion.

Au travers de ces financements, la BEI favorise le processus d'intégration de ces pays à l'UE et elle les aide à satisfaire aux critères d'adhésion et à s'adapter à l'évolution de l'économie de l'UE afin de les préparer le mieux possible à faire partie de l'UE lorsqu'ils seront invités à en devenir membres. Les prêts de la BEI dans les pays candidats et candidats potentiels ont atteint 11,4 milliards d'EUR sur ces cinq dernières années (2004-2008), avec une nette tendance à leur augmentation annuelle (2,5 milliards d'EUR en 2006, 2,9 milliards d'EUR en 2007 et 3,5 milliards d'EUR en 2008).

### **Croatie**

En 2008, la BEI a conclu en Croatie des contrats de prêt pour un montant de 170 millions d'EUR, ce qui porte le montant total des prêts accordés dans ce pays depuis 2001 à quelque 1,5 milliard d'EUR. La BEI a constitué en Croatie un portefeuille de prêts équilibré, axé sur le développement des infrastructures de transport, d'énergie et de communications, l'application des normes environnementales de l'UE et le soutien des investissements réalisés par des PME et des collectivités locales.

L'an passé, la BEI a accordé des lignes de crédit pour un total de 170 millions d'EUR à des institutions de financement partenaires afin de développer l'accès des PME à des financements de longue durée. Les négociations concernant des financements supplémentaires pour les axes routiers, le transport aérien et les infrastructures liées à l'environnement ont par ailleurs progressé entre la BEI et les autorités croates.

### **Turquie**

En 2008, la BEI a accordé 2,7 milliards d'EUR de prêts en Turquie, contribuant ainsi au financement de projets d'investissement d'une valeur de quelque 5 milliards d'EUR répartis entre les différents secteurs économiques essentiels du pays. L'ouverture de deux bureaux locaux à Ankara et Istanbul ainsi que l'offre de produits financiers adaptés à la spécificité du marché local ont permis à la BEI d'établir un nouveau record, puisque le total des prêts accordés en Turquie s'élève à 2,7 milliards d'EUR en 2008, contre 2,1 milliards d'EUR en 2007.

Compte tenu de son statut de pays en voie d'adhésion, la Turquie bénéficie, pour la période 2007-2013, de dotations du budget communautaire prévues au titre du nouvel Instrument d'aide de préadhésion de l'UE. Pour compléter ces fonds, la BEI accorde des prêts et des garanties à ses propres risques au titre du mécanisme préadhésion qu'elle a mis en place. La BEI collabore étroitement avec la Commission européenne et les pouvoirs publics turcs pour définir les investissements prioritaires, dans le droit fil des plans de développement nationaux et des priorités de l'UE.

Face à la crise économique et financière, les petites et moyennes entreprises sont particulièrement vulnérables et la BEI est déterminée à épauler les entrepreneurs turcs en ces temps difficiles. En 2008, la BEI a mis à la disposition des PME une enveloppe totale de 850 millions d'EUR, ce qui a permis de développer et de faciliter leur accès aux financements à long terme et aux capitaux à risques. Dans le cadre de sa collaboration avec un vaste réseau qui compte quelque 22 banques intermédiaires turques, la BEI a accordé au cours des cinq dernières années plus de 2,6 milliards d'EUR pour soutenir un marché des PME très dynamique, lequel représente une part importante du PIB et des emplois du pays.

Par ailleurs, les investissements dans les infrastructures turques ont également continué de figurer parmi les priorités de prêt en 2008. Pour relever le double défi qui consiste à financer une mobilité viable et des villes durables, la BEI a accordé des financements en faveur du métro d'Istanbul et des lignes de métro léger à Antalya et à Bursa. La BEI a par ailleurs comblé un important besoin de financement en affectant quelque 4 millions d'EUR à des services collectifs dans des petites collectivités locales dont l'accès aux financements de longue durée est très limité sous forme de lignes de crédit.

La BEI est prête à renforcer sa contribution à des projets réalisés dans le secteur de l'énergie et elle a signé avec l'État turc un prêt-cadre en faveur de l'environnement et de l'énergie d'une valeur de 200 millions d'EUR afin de financer des projets de petite et moyenne dimension dans le secteur de l'énergie. La BEI a également apporté un financement en faveur de huit centrales hydroélectriques exploitées par Enerjisa Enerji Üretima dans le sud-est de la Turquie, ainsi qu'en faveur de l'extension et de la modernisation de réseaux de distribution d'électricité exploités par Teda, ce qui porte à 435 millions d'EUR le montant des investissements réalisés en 2008 dans le secteur de l'énergie. L'accroissement du rendement énergétique des entreprises industrielles, qu'elles soient grandes ou plus petites, et la création d'installations de production d'énergies renouvelables représentent un enjeu essentiel pour l'avenir, et la BEI est déterminée à apporter à ce secteur le savoir-faire dont il a besoin, accompagné de financements sur mesure. La Turquie, située entre des pays gros producteurs d'énergie et le marché de l'UE, est en mesure d'apporter une contribution importante à la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Europe ; par conséquent, la BEI étudie également les possibilités de financer des projets de grande dimension, tels que le gazoduc Nabucco.

En 2008, la Turquie s'est classée au premier rang des pays extérieurs à l'UE par le montant total des prêts BEI dont elle a bénéficié tandis que le volume total des prêts accordés dans ce pays s'élève à 8,3 milliards d'EUR pour la période 2004-2008. Afin de maximiser les avantages que la Turquie et ses habitants retirent des prêts de la BEI, celle-ci a l'intention d'accorder des prêts pour un montant annuel de l'ordre de 2,7 milliards d'EUR dans les années qui viennent et de donner la priorité aux secteurs suivants : PME, infrastructures et transports, efficacité énergétique et énergies renouvelables, et institutions de financement.

### **Balkans occidentaux**

La BEI a intensifié la collaboration très étroite qu'elle entretient au sein du cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux avec la Commission européenne et d'autres institutions de financement internationales, en particulier la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque de développement du Conseil de l'Europe ; l'objectif consiste à renforcer la cohérence des instruments de financement déjà mis en place en faveur de la région afin de préparer son intégration à un espace européen élargi et de faciliter sa croissance économique et sa stabilité en s'appuyant sur des investissements privés et publics.

En 2008, la BEI a conclu dans les pays des Balkans occidentaux des contrats de prêt pour une somme totale record de 577 millions d'EUR sur l'année, ce qui porte à quelque 3,1 milliards d'EUR le montant total des prêts BEI dans la région depuis 1995. Ce chiffre représente une nette augmentation par rapport au montant de 443 millions d'EUR prêtés dans la région par la BEI en 2007.

Avec une enveloppe de 215 millions d'EUR, les lignes de crédit ouvertes à des institutions financières partenaires de la BEI ont constitué la fraction la plus importante (37 %) des prêts accordés par la BEI en 2008. Ces prêts, qui ont servi à financer indirectement des projets de petite dimension, dans le droit fil de la priorité accordée par la BEI au renforcement du soutien des PME européennes afin de contribuer à atténuer les effets de la crise du crédit qui sévit actuellement, se répartissent comme suit : 125 millions d'EUR en Bosnie-Herzégovine, 50 millions d'EUR en Serbie, 30 millions d'EUR au Monténégro et 10 millions d'EUR dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine.

Dans le secteur des transports, la BEI a accordé deux prêts, le premier, d'un montant de 60 millions d'EUR, pour financer la construction en Bosnie d'un tronçon d'autoroute de 15 km de long entre Kakanj et Zenica, situé sur le corridor de transport Vc, et le second, d'un montant de 12 millions d'EUR, en faveur du développement des infrastructures ferroviaires et routières et de la modernisation aéroportuaire au Monténégro.

En Serbie, la Banque a, en 2008, accordé un prêt de 70 millions d'EUR en faveur de la modernisation et de l'extension de quatre hôpitaux de niveau 3 dans la capitale, Belgrade, et dans les villes de Kragujevac, Nis et Novi Sad, ainsi qu'un prêt de 50 millions d'EUR afin de concourir à la mise en œuvre du programme d'investissement du ministère du Plan national d'investissement, principalement dans les domaines des transports, de l'éducation, du patrimoine culturel et historique et de la rénovation des bâtiments publics. La BEI a en outre accordé à un promoteur slovène un prêt de 87 millions d'EUR afin d'apporter son concours au déploiement du deuxième réseau de GSM sur le territoire du Kosovo.

Par ailleurs, la BEI a apporté en 2008 un concours de 60 millions d'EUR en faveur de projets entrepris dans le secteur de l'eau et de l'assainissement par des communes et cantons de Bosnie-Herzégovine.

*Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI [www.bei.org](http://www.bei.org).*

**Contacts pour la presse :**

Bureau de presse, [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 - 21000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 61000.

**Questions générales :**

Infodesk de la BEI, [info@bei.org](mailto:info@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000